

« Notre surconsommation d'engrais azotés de synthèse est un désastre écologique, social et économique »

L'addiction des agriculteurs aux engrais azotés a un coût exorbitant pour le climat et la biodiversité, estime un collectif d'agronomes et d'agriculteurs. Ils appellent, dans une tribune au « Monde », à réduire fortement la consommation de fertilisants chimiques et à retrouver des sources d'approvisionnement biologiques.

Publié le 08 avril 2021 à 06h00 - Mis à jour le 08 avril 2021 à 12h17 Temps de Lecture 4 min.

Tribune. Les engrais chimiques sont une potion magique issue de la guerre. L'invention du chimiste Fritz Haber (1868-1934), qui a reçu le prix Nobel pour ses travaux sur la synthèse de l'ammoniac, avait deux objectifs : nourrir davantage d'êtres humains et fabriquer des explosifs. Cette découverte a permis d'augmenter rapidement les rendements agricoles au sortir de la seconde guerre mondiale, tout en offrant de nouveaux débouchés aux industries créées en temps de guerre. Depuis 1960, notre consommation mondiale d'engrais azotés de synthèse a été multipliée par neuf – pourtant les plantes n'absorbent que la moitié de l'azote produit. Alors, où va le reste ?

Notre surconsommation d'engrais azotés de synthèse est un désastre écologique, social et économique. La fabrication de ces engrais, que nous importons à 60 %, est une bombe climatique : il faut l'équivalent en gaz d'un kilogramme de pétrole pour produire un kilogramme d'azote. Une fois arrivés dans nos champs, ils émettent massivement du protoxyde d'azote, un gaz 265 fois plus puissant que le CO₂. L'azote qui n'est pas absorbé par les plantes pollue les cours d'eau et l'eau du robinet, et tue la biodiversité aquatique – le phénomène des algues vertes est désormais bien connu. De l'ammoniac s'évapore également dans l'air et contribue à produire des particules fines, qui génèrent des pics de pollution jusque dans les villes lors des épandages au printemps. L'adoption massive des engrais chimiques a provoqué une chute de la teneur en matière organique des sols et une augmentation des traitements pesticides car trop d'azote rend les plantes vulnérables aux pathogènes.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [La face cachée des engrais azotés](#)

Pour certaines filières agricoles, il est économiquement difficile, aujourd'hui, de réduire les consommations d'engrais chimiques. Pourtant, l'achat de ces intrants peut représenter plus de 15 % des coûts de production d'une ferme française. Des coûts dont la volatilité génère de l'insécurité, puisqu'ils sont indexés sur le prix des énergies fossiles...

Les alternatives aux engrais azotés de synthèse existent mais elles supposent de nouvelles politiques publiques structurantes qui nous aident à réintégrer de l'azote organique dans les systèmes de culture. Les politiques menées jusqu'ici ont toutes échoué : la réglementation nitrates n'est pas respectée, tout comme la stratégie nationale bas carbone. La TVA réduite sur les engrais bio n'a pas infléchi la demande en engrais de synthèse et la portion des financements du plan de relance qui va dans la bonne direction est bien trop faible.

De nouvelles politiques publiques nécessaires

Il est crucial et urgent de réintégrer des légumineuses dans nos rotations de culture. Elles fertilisent naturellement les sols et fournissent des protéines végétales, ce qui permettrait de cesser de dépendre de l'importation de soja qui contribue à la déforestation pour nourrir nos animaux d'élevage.

Il est crucial et urgent de soutenir tous les agriculteurs qui le souhaitent à passer en agriculture biologique, modèle agricole qui se passe complètement d'engrais chimiques, et d'accroître l'accessibilité des produits bio. Aujourd'hui, nous importons un tiers des aliments bio consommés en France, et nous sommes loin des objectifs nationaux fixés par le gouvernement.

Il est crucial et urgent de déspecialiser les agricultures régionales pour retrouver le cercle vertueux de l'azote : que les herbivores soient élevés à l'herbe sur des prairies riches en légumineuses et que leur fumier puisse fertiliser les sols.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [« L'agriculture biologique peut être meilleure pour l'environnement »](#)

Il est crucial et urgent que toute formation agricole fasse redécouvrir le cycle de l'azote, et les techniques pour l'appliquer au mieux en agriculture. Aujourd'hui, il est difficile pour un apprenti agriculteur d'être formé à l'agroécologie.

Les engrais azotés de synthèse sont venus se substituer au travail paysan, qui ne représente plus que 2,6 % de la main-d'œuvre nationale. Ne persistons pas dans les politiques qui ont vidé nos campagnes quand nous pourrions installer des milliers de paysans supplémentaires en retrouvant des systèmes agricoles faibles en intrants et productifs grâce aux cultures associées.

Nous reconnaissons le rôle important des engrais azotés de synthèse au sortir de la seconde guerre mondiale, comme nous reconnaissons qu'ils sont désormais caducs face aux enjeux contemporains. Aujourd'hui, nous savons qu'il est possible de réduire drastiquement notre consommation d'engrais chimiques, qui nourrit plus l'élevage industriel que les humains. Nous souhaitons collectivement dire aux engrais azotés de synthèse : merci et au revoir !

Agronomes : **Claude Aubert**, agronome ; **Pierre Béranger-Fenouillet**, agronome ; **Benoît Biteau**, agronome et agriculteur en polyculture élevage ; **Claude Bourguignon**, agronome ; **Lydia Bourguignon**, agronome ; **François Braillon**, agronome et agriculteur en polyculture élevage ; **Hélène Cadiou**, agronome ; **François Calvet**, agronome et agriculteur en élevage ; **Jacques Caplat**, agronome ; **Luc Delacôte**, agronome ; **Hervé François**, agronome ; **Patrick Marcotte**, agronome ; **Xavier Poux**, agronome ; **Mathieu Rambaud**, agronome ; **Christine Rebeyend-Surdon**, agronome ; **François Warlop**, agronome.

Agricultrices et agriculteurs : **Rémi Balmassière**, maraîchage (Occitanie) ; **Nicolas Barbin**, maraîchage (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Rémi Beslé**, élevage (Pays de la Loire) ; **Virgile Bleunven**, élevage (Bretagne) ; **Jeroen Bogers**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Sabine Bonnot**, arboriculture (Occitanie) ; **Désirée Bour**, élevage (Grand-Est) ; **Philippe Caillaud**, polyculture élevage (Pays de la Loire) ; **Bruno Cayron**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Nathalie Cercle**, maraîchage et polyculture élevage (Auvergne-Rhône-

Alpes) ; **Pierre Chabrol**, maraîchage (Hauts-de-France) ; **Pierre-Henri Cosyns**, vigne (Nouvelle-Aquitaine) ; **Christophe Cottereau**, herboristerie (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Valentine Cuillier**, maraîchage (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Virginie Delbarre**, maraîchage arboriculture, plantes aromatiques et médicinales (Bretagne) ; **Ludovic Desbrus**, castanéiculture (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Anders Drew**, élevage (Occitanie) ; **Dominique Dubreuil**, maraîchage et élevage (Bretagne) ; **Guy Durand**, arboriculture (Centre-Val de Loire) ; **Hélène Falise**, maraîchage (Ile-de-France) ; **Claude Gaulandeau**, polyculture, (Centre-Val de Loire) ; **Maxime Giordano**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Alexandre Goblet**, maraîchage (Occitanie) ; **Robert Jullian**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **René Kermagoret**, maraîchage (Bretagne) ; **Patrice Lamballe**, maraîchage (Pays de la Loire) ; **Jean-Marie Lambert**, maraîchage (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Séverine Lascombe**, maraîchage arboriculture (Occitanie) ; **Lise Lemaire**, élevage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Patricia Lenne**, maraîchage pépiniériste (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Frédéric Lombard**, élevage (Occitanie) ; **Jean-Yves Marc**, céréaliculture (Occitanie) ; **Florian Marco**, élevage (Occitanie) ; **Jacques Maret**, polyculture élevage (Nouvelle-Aquitaine) ; **Dominique Marion**, polyculture élevage (Nouvelle-Aquitaine) ; **Alexis Mathieu**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Clément Matrat**, polyculture élevage (Occitanie) ; **Jérôme Menard**, élevage (Pays de la Loire) ; **Gérard Michaut**, céréaliculture (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Jacques Morineau**, polyculture élevage (Pays de la Loire) ; **Xavier Niaud**, élevage (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Jade Nicolas**, plantes aromatiques et médicinales (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; **Claude Pernix**, maraîchage (Provence-Alpes-Côte d'Azur).